

Nos Comités. Suite à l'Assemblée Générale du 5 Aout 1963 les Comités sont ainsi constitués:

FRANCE: MM. G. SANTE, Dr. BROQUERE, Professeur ROUCHE, J. MASTIAS, A. MEILLON, R. PANTET, et Maitre BOITARD
MMes. ROUCHE, BROQUERE, MMelles NICOL, BROQUERE.
MM. M. MAILHAC, P. BEC, V. PETTY.

ESPAGNE: D. LUIS GOMEZ-LAGUNA, Alcalde de Saragosse, D. L. GONZALEZ-SALAZAR, D. J. I. RIOS, D. L. MARTINEZ
RETORTILLO, D. M. GULLON-LOW; Dna. M. de VALENZUELA de GOMEZ

Distinction Pontificale. Nous sommes heureux d'informer nos amis que notre aumônier, M. l'abbé A. BOISSONNET, a été nommé camérier secret de Sa Sainteté.

ANNIVERSAIRES. Notre vice-président, le Dr. Broquère et Madame vont fêter cet été leurs anniversaires conjointement au sommet du PIBESTE le lundi 2 Aout par une messe et un repas amical.

Deuil. M. l'abbé PRAGNERE a eu la douleur de perdre sa soeur, nous aurons une pensée pour elle au cours du pèlerinage, aussi pour Dr. J. LAGARDERE, décédé en Novembre dernier.

LE PELERINAGE 1964

Foule considérable le 4 au refuge. Veillée extraordinaire qui fut enregistrée!

Le 5 à midi 150 personnes à la cime... Un monument remis à neuf par notre ami M. FURLAN dont le matériel avait été largué la veillée au sommet par hélicoptère en une spectaculaire opération d'une parfaite précision. La messe fut célébrée par le R.P. JOIE qui adressa quelques mots aux fidèles dont une cinquantaine communiquèrent. La minute de silence fut précédée de l'inauguration d'un médaillon de bronze à l'effigie de Francis Lagardère, sur la dalle de la pointe qui porte son nom face au sommet principal de la Fache. La "Chère Maison" fut alors entonnée par les membres du Foyer de Nogent et par une importante délégation du camp Bernard Rollot. De nombreux journaux régionaux et nationaux avaient annoncé le pèlerinage et en ont donné de larges compte-rendus. En Espagne aussi, presse et radio ont fait écho à notre fête. Pour la 1ère fois notre "Pardon" fut filmé du haut d'un hélicoptère et fut présenté à la Télévision Française. De nombreux amis empêchés d'être avec nous ont dit leur joie d'avoir pu suivre la lente progression des caramannes vers le sommet sur leur petit écran.

Pendant la cérémonie du sommet notre premier aumônier M. l'abbé Pragnère a survolé la cime en hélicoptère et bénit les pèlerins, qui agitaient leurs mouchoirs, émouvante minute de reconnaissante amitié! Constatons qu'il y eut beaucoup de jeunes.....

Au retour plusieurs membres du Comité, et M. Pragnère ainsi que M. A. Pantet ont reçu la médaille d'honneur du Foyer F. Lagardère

Le 6, l'abbé Pragnère célébrait pour nous la messe en la Chapelle. Quelques chants simples réhaussèrent la cérémonie.

Notre association remercie vivement Ex. Mgr THEAS pour toutes les facilités que sa paternelle bienveillance nous accorda l'an passé et pour l'intérêt constant qu'il porte à notre action.

ACHATS. L'an passé nous avons acheté, les cires, hosties, et vin nécessaires pour la messe à la chapelle, des chandeliers, un jerrican, des vases, ainsi que du petit matériel pour les aumôniers. Nous avons en outre pris à notre charge les deux hélicoptères: travaux et abbé Pragnère, les frais des travaux au sommet. Ceci a vidé complètement nos réserves. Pour cette année nous envisageons, outre les nécessaires missels, canons d'autel en raison de la réforme liturgique, une nouvelle nappe d'autel, les nécessités ordinaires du culte, un meilleur éclairage, une chapelle portative pour le pèlerinage et divers objets courants pour l'aumônerie.

REMERCIEMENTS. Nous tenons à témoigner notre gratitude à nos amis qui nous ont aidé à réussir les projets de l'an passé et spécialement M. Jacques DANSAUT, entrepreneur à Cauterets, qui nous offrit ciment et sable pour les travaux, M. François BOYRIE, le célèbre guide, qui accepta malgré une santé défaillante de coordonner les opérations sur place, M. Jean HEURTEVIN, qui offrit le feu d'artifice du 5 au soir.

ASSEMBLEE GENERALE. Après les formalités habituelles, M. BOITARD propose de porter la cotisation à 10 fr. et demande que chacun y ajoute chaque année un complément pour faire face aux frais exceptionnels et aux besoins du culte. Ce fut adopté.